

Mot du Commodore

Je vous informe dans un premier temps des événements qui sont survenus à la fin juin et au cours des mois de juillet et août. Dans un deuxième temps, je vous présente les dossiers qui seront traités prioritairement aux prochaines séances du Conseil d'administration.

J'ai accepté l'invitation d'assister à l'annonce par le Premier Ministre du prolongement de la promenade Samuel-De-Champlain par la construction d'un lien piétonnier appelé le sentier des Grèves. La Commission de la Capitale nationale du Québec (CNN) disposera d'une enveloppe de 6 millions de dollars pour réaliser ce projet. Tout le monde politique est ravi de la fréquentation de la promenade et la CCN amorcera les études préliminaires et l'élaboration du concept afin de prolonger la Promenade vers l'est, de la côte de Sillery jusqu'à la côte Gilmour. Les travaux pourraient débuter en 2011-2012. Ceci signifie que nous devons être aux aguets et suivre l'évolution de ce projet puisqu'il peut avoir des impacts sur notre environnement. Ce n'est pas une surprise mais plutôt une réalité qui prendra forme. J'ai informé le Premier Ministre que le YCQ célébrera son 150^{ième} anniversaire en 2011 et qu'il recevra une invitation pour participer à un événement dont la date lui sera communiquée lorsque la programmation sera arrêtée.

Suite à l'inauguration du pavillon pour l'école de voile, Mme Suzanne Michaud m'a informé qu'une mention sera faite dans l'édition d'automne de l'Escale Nautique afin de souligner l'événement. Le 8 juillet, j'ai reçu une lettre de notre député et Ministre de la santé et des Services sociaux m'informant que sa collègue Mme Nathalie Normandeau Vice-première Ministre et jusqu'à tout récemment Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire consentait une aide financière en soutien à notre initiative envers les jeunes. Ainsi, avec celle déjà reçue du Ministre de la Sécurité Publique, nous disposons d'une enveloppe budgétaire pour le développement d'activités pour les jeunes entre autre ceux qui sont défavorisés.

Un gros merci à Jacques Lapointe et Michèle Chouinard pour l'organisation, en collaboration avec les responsables de notre école de voile, d'un camp de voile pour des jeunes du Centre jeunesse de Québec qui a eu lieu du 17 au 21 août. Ce camp va dans le sens d'actualiser le rôle social du club et de concrétiser sa mission de développement du nautisme. Tous les coûts ont été imputés à l'enveloppe budget mentionné précédemment. André Filteau a également contribué à cette initiative en suivant le déroulement du camp et en posant les gestes nécessaires pour s'ajuster à la réalité quotidienne de ce genre d'activité.

Une rencontre réunissant François Brassard du Défi international des jeunes marins et quelques bénévoles du Club avec le responsable du Centre jeunesse de Québec, a permis de déterminer ce qui sera attendu de part et

d'autre pour la participation de leurs jeunes aux activités du Défi et de notre école de voile, et ainsi faciliter l'organisation d'un tel partenariat.

J'ai assisté au départ de la course Jacques Cartier 2009 à Cap-à-l'Aigle le 20 juillet et par la suite, ayant accepté l'invitation du Commodore du Havre de Gaspé, je me suis rendu à Gaspé pour participer aux activités entourant cette course. Je vous rappelle que lors du Salut au Commodore, un fanion grand format du club a été remis aux skippers qui nous représentaient dans cette compétition. Le déplacement en a valu la peine puisque cinq de nos représentants se sont retrouvés parmi les dix premiers pour le Trophée Mike Birch, le parcours étant de Cap-à-l'Aigle à Rivière-au-Renard et par la suite à Gaspé. Les résultats ont été tout aussi impressionnants lors de la course Coupe Ville de Gaspé puisque trois de nos représentants ont réussi la même performance. Je veux remercier tous nos représentants qui ont participé à cet événement qui a reçu une couverture médiatique importante ce qui est rare pour le sport de la voile au Québec. La notoriété de nos régatiers a été une fois de plus affirmée. La BBC prépare un documentaire pour la télévision concernant la campagne de Québec en 1759 durant la guerre de Sept ans. Georges Demers a accepté de collaborer en fournissant de précieuses informations sur les réalités de la navigation à voile sur notre fleuve à la représentante de la BBC. André Filteau, François Lemelin ont contribué également à la planification de cette activité qui est prévue pour la mi-septembre. Le documentaire devrait être diffusé avant la période des Fêtes en Angleterre et nous nous assurerons de savoir quand il sera diffusé de notre côté de l'atlantique. Voilà une autre occasion de faire parler de notre club.

La grue de dématage est fonctionnelle et les membres qui ont eu l'occasion de l'utiliser se sont dits très satisfaits. Félicitation à Denis Grondin et Yves Dion pour leur persévérance dans ce dossier qui malgré sa simplicité apparente s'est révélé plus complexe que prévu.

Maintenant, les dossiers prioritaires pour le CA sont :

La réfection des jetées : les échanges en juillet ont révélé qu'avec la période des vacances, on reprendrait le tout en septembre. Le Port a terminé l'analyse du rapport de la firme d'ingénieur et il reste à Pêche et Océan à compléter la sienne. Une rencontre devrait avoir lieu fin septembre ou début octobre.

La réfection du Chemin Laliberté: compte tenu de son état, une proposition sera élaborée pour présentation à la prochaine AGA. J'espère que nous aurons alors en main le résultat du projet de réfection des jetées afin d'en tenir compte. Sinon, je crois que nous ne pouvons plus attendre et qu'il faudra aller de l'avant.

La vision entourant le développement de l'école de voile dans la lancée de la saison 2009 : celle-ci sera élaborée à l'automne pour présentation à la prochaine AGA.

Le comité organisateur pour le 150^{ième} du club en 2011 : il sera mis sur pied en septembre, son mandat sera de préparer un projet de programmation des activités ainsi que les budgets nécessaires. Ce projet sera présenté à la prochaine AGA. Je vous souligne que 20 membres et conjointes ont indiqué leur intérêt pour ce projet et qu'une première rencontre a eu lieu le 27 août pour concrétiser le plan de travail requis. Je les remercie pour leur implication.

Le bilan de la dernière saison sera éloquent et c'est grâce au travail de tous nos bénévoles, membres du ca et de nos comités ainsi que de nos employé(e)s que cela a été possible. N'oubliez pas de les encourager, ils le méritent amplement. Je vous souhaite une belle fin de saison,

Jacques S Roy
Commodore (Grisard)



Sommaire

Mot du Commodore	1
Les immobilisations terrestres	2
Bonjour du Capitaine	2
Rappel de la direction	2
Enfin...ça fonctionne	2
475e de Gaspé : la yole Sault-au-Matlot était sur place	3
Attribution des places à quai: règlements et facturation	3

Les immobilisations terrestres

Notre groupe a supervisé différents travaux au cours des dernières semaines et nous en prévoyons d'autres pour terminer l'année.

D'abord, notre école de voile a pu opérer dans son nouveau local. L'électricité avait été installée mais le raccordement n'était par contre que temporaire. On fera un raccordement souterrain permanent à partir du pavillon principal. Il faut aussi faire un raccordement à l'égout pour une toilette. Ces travaux seront faits cet automne. Nous n'avons pas procédé en été car il faut excaver une tranchée et nous voulions éviter de briser le terrain pendant la période achalandée.

Dans le pavillon principal, la salle des employées a été réaménagée et nous prévoyons aménager le nouveau salon des membres pendant l'automne. Nous avons aussi entrepris un ménage de la salle électrique. Elle en avait bien besoin. Les circuits ont été revus par un électricien professionnel qui a aussi installé des thermostats électroniques pour le chauffage.

Nous avons finalement remplacé la clôture au nord de notre site, entre la guérite et la plage à l'ouest. L'ancienne clôture n'avait plus vraiment d'allure et elle était défoncée un peu partout. Elle permet de contrôler les accès et de bien délimiter nos activités par rapport à nos voisins, le CN et la Commission de la Capitale nationale. De même, elle a une apparence acceptable pour le public qui circule sur les terrains voisins des nôtres.

Bonne fin de saison et profitez des belles journées qui restent.

Le comité des Immobilisations terrestres

André Roy
Yves Dion
Pierre Bergeron
Jean-Eudes Tremblay
Michel Dupré
Charles Mattar

Katak
Éclipse
Pistache
Projet II
Brise de mer
Mine de rien

Rappel de la direction

Pour tout ceux qui planifient ne pas avoir de bateau sur les terrains du Club pendant la prochaine année financière et qui désirent être considérés comme membres en congé, nous vous rappelons que votre demande de mise en congé doit parvenir à l'administration du Club avant le 31 octobre (article 9.7 des règlements). Merci de votre collaboration

Bonjour à tous, du Capitaine

La saison de navigation tire déjà à sa fin et nous devons penser, malgré les beaux jours qu'il nous reste, au remisage de nos embarcations. Dès le début de septembre, certains d'entre-nous prévoient leur remisage hivernal.

Nous ne devons donc pas oublier que le bon état de la remorque de remisage est la responsabilité de son propriétaire, et que le maître du port doit refuser de l'utiliser s'il considère que la sécurité est déficiente où qu'elle n'est pas adaptée aux exigences auxquelles elle sera soumise. Une vérification préalable, et la consultation d'experts en cas d'incertitude est de mise.

La réservation des services pour la sortie de l'eau ainsi que du lavage de la coque est requise, et le plus tôt elle est faite, meilleurs seront les services auxquels vous vous attendez. Afin de mieux préparer votre programme, il y aura sortie de l'eau six jours par semaine du 19 septembre au 31 octobre (sauf le dimanche), date limite des opérations.

Ceux qui souhaitent effectuer de travaux majeurs sur leur bateau, sont priés d'en faire la demande à l'administration et de remplir le formulaire approprié, afin qu'une place adéquate leur soit assignée.

Les travaux d'entretien et de réfection continueront pendant l'automne et nous avons encore beaucoup de pain sur la planche. Encore cette année, plusieurs quais seront sortis, réparés et repeints. Les pontons A et B seront réancrés suivant les conseils du Groupe Océan qui a réalisé l'étude en 2008. Deux nouveaux quais de 60 pieds sont en commande afin de consolider nos infrastructures.

Denys Grondin
Capitaine

ENFIN ça fonctionne !!

Notre grue est maintenant opérationnelle. Il reste quelques travaux à finaliser mais ça fonctionne, et au dire de ceux qui l'ont essayé, ça va même très bien. On peut donc l'utiliser pour les mâts ou pour d'autres besoins que vous pouvez avoir sur vos bateaux.

Quelques notes d'information:

- La bôme a été rallongée. Elle fait maintenant 17 m.
- Deux treuils sont installés. On peut donc évidemment lever la charge mais aussi ajuster l'angle de la bôme pour s'ajuster en fonction de la largeur des bateaux et de la position du ponton qui varie avec les marées.
- Les treuils sont opérés avec une commande à distance, sans fil. L'opérateur peut donc descendre sur le bateau et suivre l'opération de près.
- La grue permet de manipuler des charges jusqu'à 500 kg.
- À marée basse, le bout de la bôme peut monter jusqu'à environ 18 m au-dessus du niveau de l'eau.
- Avec la bôme rallongée et la flexibilité pour l'opération, on pourra utiliser la grue sans nécessairement attendre la marée basse.

L'opération de la grue se fait sous la supervision d'un employé du YCQ. Adressez-vous au bureau pour réserver selon vos besoins.

Denys Grondin (Marinette) et Yves Dion (Éclipse)

475è de Gaspé : la yole Sault-au-Matelot était sur place

Québec, le 14 août 2009 – Les jeunes marins de Québec sont de retour à leur base navale du Yacht Club de Québec après avoir navigué deux semaines dans la magnifique baie de Gaspé. Treize jeunes marins de 15 à 28 ans ont participé aux festivités organisées dans le cadre du 475è de Gaspé et ont offert un magnifique spectacle nautique aux nombreux visiteurs et résidents.



Du 12 au 25 juillet dernier, les jeunes ont navigué sur la yole de la ville de Québec, la Sault-au-Matelot, en compagnie de celle de Gaspé, la Dame de Forillon. La compétition amicale entre les deux embarcations a permis aux jeunes mousses de parfaire leur connaissance pratique du nautisme tout en contribuant à développer des amitiés avec les gaspésiens. Les compétitions ont été chaudement disputées entre les deux équipages dans le cadre des épreuves d'un homme à la mer, du slalom à rame et des deux milles à la rame.

«Les jeunes marins ont vécu une expérience formidable et se sont montrés fort déterminés à apprendre les rudiments de la yole et les règles des compétitions internationales», affirme Amélie Larouche, monitrice en chef. «Plusieurs jeunes de Gaspé et de Québec sont ainsi en mesure de participer à la compétition internationale de l'Atlantic Challenge qui aura lieu à Midland, Ontario en juillet 2010. À cette occasion, ceux-ci pourront se mesurer à plus de 200 jeunes marins provenant de douze pays différents. Toute une expérience à vivre», ajoute-t-elle.

Les plus expérimentés d'entre eux, ont d'ailleurs navigué à voile dans des conditions particulièrement difficiles avec une pluie diluvienne et des vents de plus de 25 nœuds. Tout un spectacle de voir la yole défilier à plus de 10 nœuds. À l'opposé, lors d'une belle journée ensoleillée, les jeunes ont pu plonger en apnée en compagnie d'une colonie de phoques.

Ce séjour à Gaspé a été rendu possible grâce aux nombreux bénévoles du Défi international des jeunes marins, de l'Association maritime du Québec, du Club nautique Jacques-Cartier et de l'école de voile le Cormoran et aux nombreux commanditaires supportant le Défi International des jeunes Marins. Le recrutement débutera sous peu afin de recruter des jeunes intéressés à vivre la compétition internationale en 2010.

Attribution des places à quai Règlements et facturation

Vous planifiez une année sabbatique à bord de votre bateau, vous pensez changer de bateau, vous prévoyez des réparations importantes et votre bateau ne sera pas mis à l'eau l'été prochain ou pour toute autre raison vous n'utiliserez pas votre place à quai l'été prochain. Voici quelques dates à retenir qui vous épargneront du temps et de l'argent dans vos transactions avec votre Club.

RAPPELONS D'ABORD LES RÈGLEMENTS ACTUELS Article 9.7

La demande de **congé** se fait au plus tard le **31 octobre** de l'année précédente.

Article 11.2

Une place est attribuée à tous les **bateaux identifiés avant le 1er avril**, selon la disponibilité, le type de bateau, la date de la demande et l'ancienneté du membre.

Article 11.7

Le membre doit informer l'administration **avant le 1er mars** qu'il n'utilisera pas les services de quaiage.

Au niveau administratif SACHEZ QUE :

Le quaiage et la mise à l'eau sont facturés le 31 mars. Ceci vous laisse 1 mois pour payer avant le début des mises à l'eau le 1er mai.

Le quaiage est considéré comme un abonnement et est payable au début de la saison et non remboursable.

Aucun crédit n'est accordé pour les absences.

Nous faisons tous les efforts possibles pour faire le moins de changements dans les places à quai. Les principales raisons qui dictent les changements de places sont :

les dimensions des bateaux (Longueur, largeur et tirant d'eau), le départ ou à la démission d'un membre.

Questions souvent posées

1. Un membre qui vend son bateau sans le mettre à l'eau?

La mise à l'eau n'est pas facturée ou est créditée.

2. Un membre qui vend son bateau pendant la saison?

Le quaiage est considéré comme un abonnement et doit être payé au complet

La même chose avec le remisage

3. Un membre qui finit par ne pas aller à l'eau?

Aucun crédit de quaiage n'est accordé.